



## **Consultance sur l'étude d'impact environnemental pour la construction de 5 miradors et 5 plates formes dans et autour des clairières forestières du Parc National de Lobéké**

### **1. Introduction**

Le Parc National de Lobéké fait partie du Tri-National de la Sangha, inscrit sur la liste des sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 2012 grâce aux valeurs naturelles exceptionnelles qu'il regorge. Ces valeurs incluent une richesse faunique et une grande diversité d'habitats dont les clairières forestières ou baïs qui constituent un point d'attraction pour la faune mammalienne (éléphant, gorille, bongo, buffle, sitatunga, etc.) et aviaire (perroquet à queue rouge, pigeon vert, etc.). En effet, ces clairières forestières sont des ouvertures ou trouées dans la forêt, constituées d'une végétation à dominance des poacées et généralement localisées sur des sols hydromorphes riches en sel minéraux. Elles offrent ainsi la possibilité d'observer aisément les espèces animales qui les fréquentent, de suivre les tendances évolutives des populations animales et d'étudier les comportements des animaux ou groupe d'animaux dans les zones forestières (Turkalo et al. 2013) étant donné les difficultés de conduire de pareilles études en milieux fermés. Le suivi de la fréquentation des clairières forestières par la faune permet à terme d'avoir des indications sur les variations de l'abondance des populations animale à l'échelle d'une zone donnée et des pressions humaines. Raison pour laquelle le programme de « Recherche, Suivi Ecologique et Socioéconomique » du Plan d'Aménagement du PNL pour la période d'exécution 2015-2019 en a fait un des axes d'interventions du suivi de la dynamique des populations animales dans le paysage de Lobeke. Les équipes chargé de faire ce suivi ont besoin d'un cadre aisé pour collecter les données (identification individuelle étude du comportement des espèces, richesse spécifique, structure d'âge des groupes, état de santé des individus, etc.).

Il est par conséquent planifié la construction dans les sites (Djaloumbe, Ndangayé, Djanguï, Bolo et petite savane) de deux plateformes et une toilette pour permettre aux équipes de bio-monitoring et aux touristes de disposer d'un cadre convenable d'étude ou d'observation. Ces plateformes vont être en semi-dur (poteaux en béton armés, et murs et planché en bois), toiture en deux couches (une couche en tôles et celle de dessus en nattes de chaumes de raphia).

1. La première plateforme, de hauteur du plancher d'au moins 6 m est à construire à la lisière de la clairière et va tenir lieu de tour d'observation ou Miradors. Son emplacement tient compte de la direction des vents, de manière à ce que les odeurs ne soient pas emportées vers le baïs. Cet emplacement est en aval du cours d'eau qui traverse le baïs, de manière à avoir une meilleure vue de la couverture de la clairière. Il est également à au moins 100 m de distance des pistes d'éléphant qui convergent vers le baïs. Suivant les caractéristiques du site (marécageux ou non), des passerelles avec support en béton et plancher en bois pourront être aménagés pour faciliter l'accès au mirador construit.
2. Les autres plates formes dont la hauteur du planché est d'au moins 1,5 m vont tenir lieu de sites d'accommodation pour les équipes pendant leurs séjours en forêt (camp de base), et sont à construire à au moins 2,5 km du baïs, et non loin d'une rivière. La rivière sélectionnée est en aval du baïs, et ne doit couler vers le baïs ou sortir du baïs. Le site choisi est loin des pistes d'éléphants.

Le présent document présente la démarche à suivre pour rassembler les informations permettant d'atténuer les potentiels impacts négatifs des travaux de construction des plateformes sur l'environnement du Parc National de Lobeke.

### **2. Objectif général**

L'objectif de ces termes de référence est de mettre à la disposition de l'entreprise chargée de conduire les de travaux de construction des miradors un outil de gestion environnementale.

### 3. Méthodologie

Les aspects sur lesquels l'étude devra se focaliser sont contenus dans le tableau ci-dessous. L'étude devra proposer des mesures d'atténuation des impacts négatifs identifiés.

**Tableau 1: Impacts potentiels occasionnés par la construction des miradors**

Aspects	Sources d'impact	Impacts potentiels	Démarche d'évaluation proposée
Impact sur la biodiversité et les habitats naturels	Emprises foncières nécessaires à la construction des plateformes	Micro habitat existant susceptible d'être affecté avec des impacts consécutifs sur les espèces de flore et de faune, et les services écosystémiques liés à ces ressources	L'étude doit recenser et évaluer l'importance des micro habitats et des espèces de faune et flore susceptibles d'être directement affectées par les travaux de construction des miradors et plates formes de campement.  Des mesures d'atténuation et de bonification des impacts identifiés doivent être proposées.
Paysage et impacts visuels	Changement des modes d'occupation des sols lors de la construction du mirador, présence d'un campement en pleine forêt	Modification du paysage et l'aspect visuel des sites qui vont abriter ces ouvrages affectant ainsi le paysage habituel	Les changements sur le paysage et l'aspect visuel du site sont à évalués. Si nécessaire, des mesures adaptées identifiées.
Impacts sociaux	Emprises foncières nécessaires à la construction des plateformes	Risque d'empiètement sur les espaces ressources des communautés Baka	L'étude devra obtenir auprès des communautés Baka (représenté par ASBABUK) les informations par rapport à leurs lieux sacrés dans la Parc, et les croisés avec les sites de construction de ces infrastructures. Si nécessaire, proposé des mesures adaptées.
Impacts liés à l'exécution des travaux	Bruit des tronçonneuses et marteaux.	Les bruits des tronçonneuses et de marteaux pendant le sciage et l'élévation des murs en bois pourraient perturber la bonne ambiance des animaux dans et autour des sites pendant les travaux de construction	Les bruits seront caractérisés et les impacts des émissions sonores sur les espèces fauniques seront évaluer et des mesures de mitigation seront proposées (par exemple les tranches horaires d'exécution des travaux)
	Séjour d'un nombre important de personnes sur le terrain pendant la construction des miradors	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bruits</li> <li>• Piétinements</li> <li>• Production des déchets liquides et solides</li> <li>• Modification temporaire du paysage</li> </ul>	L'étude évaluera les effets et proposera des mesures d'atténuation (par exemple le nombre limité des ouvriers dans chaque site)
	Déchets et produits utilisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production des déchets liquides et solides</li> <li>• Risque de déversement des produits polluants</li> </ul>	L'étude proposera un protocole de gestion des déchets pendant les travaux
Impacts liés à l'utilisation des installations construites	Production des déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production des déchets liquides et solides</li> </ul>	L'étude proposera un protocole de gestion des déchets issus de l'utilisation des installations

#### 4. Résultat attendus

- Les impacts environnementaux du projet de construction des miradors au niveau des clairières forestières du Parc National de Lobéké sont évalués avant de commencer le projet ;
- Les mesures d'atténuation ou de mitigation sont proposées pour réduire ou éliminer les impacts défavorables identifiées.
- Un plan de gestion des mesures proposées est élaboré, accompagné d'un mécanisme de suivi-évaluation.

#### 5. Expression d'intérêt

Les candidats intéressés doivent soumettre, au plus tard le **06 Décembre 2019**, un dossier de candidature composé ainsi qu'il suit :

- Un curriculum vitae détaillant l'expérience acquise en rapport avec l'objet de la consultation ;
- Une offre technique et financière ;
- Un exemplaire d'au moins un résultat de travaux similaires réalisés.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés en un seul document et un seul mail à l'adresse : [recruit-cam@wwfcam.org](mailto:recruit-cam@wwfcam.org).

Bien vouloir indiquer comme objet du mail : " *Consultation, étude d'impact environnemental pour la construction de miradors et plates formes - PNL*".

Le soumissionnaire dont le coût est le plus élevé ou le plus bas ne se verra pas nécessairement attribuer ce marché. Le coût global et le meilleur rapport qualité-prix pour le budget seront fortement pris en considération. Le WWF Cameroun n'est pas tenu d'émettre un contrat à la suite de l'appel d'offres.

Merci d'avance de votre intérêt pour ce poste. Veuillez noter que seuls les candidats sérieusement considérés seront contactés pour une suite. Si vous n'avez pas été contacté **quatre (4) jours** après la clôture, considérez que votre demande est rejetée.